

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix- Travail – Patrie
 MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
 DEVELOPPEMENTURBAIN
 SECRETARIAT GENERAL
 DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
 SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
 ET DE LA MAINTENANCE
 SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work – Fatherland
 MINISTRY OF HOUSING AND
 URBAN DEVELOPMENT
 SECRETARIAT GENERAL
 DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS
 SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT
 AND MAINTENANCE
 PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N° 0185 - D/MINHDU DU 02 JUIN 2025 RAPPORTANT LA DECISION
 D'ATTRIBUTION N°0172/D/MINHDU DU 13 MAI 2025 DU MARCHE PASSE PAR APPEL D'OFFRES
 NATIONAL OUVERT N°0053/AONO/MINHDU/CIPM/CCCM-BEC/2025 DU 21 FEVRIER 2025 POUR
 L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) IMMEUBLES DES LOGEMENTS
 SOCIAUX A DOUALA EN DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP
 MINHDU – EXERCICE 2025.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu La Constitution ;
 Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
 Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
 Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
 Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du
 Développement Urbain
 Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°
 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du
 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
 Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
 Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des
 marchés publics ;
 Vu Le DAO N°0053/AONO/MINHDU/CIPM/CCCM-BEC/2025 du 21 février 2025,
 Considérant Le Procès-Verbal de la séance N°35 du 17 avril 2025 de la CIPM/MINHDU et la lettre
 N°000079/I/PR/MTNMAP/CCCM-BEC/S du 07 Mai 2025 de la CCCM-BEC, proposant l'attribution à
 l'entreprise ci-dessous.
 Considérant Les vérifications apportées à l'offres financières de l'entreprise lors de l'élaboration du Marché,

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif au
 Dossier d'Appel d'Offres suscité:

DAO	N° du Lot	Attributaires	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
N°0053/AONO/MINHDU/CIPM/ CCCM-BEC/2025 du 21 février 2025 pour l'achèvement des travaux de construction de quatre (04) immeubles des logements sociaux à Douala en deux (02) lots (en procédure d'urgence)	01	ETS PAOLO ET COMPAGNIE BP : 497 Yaoundé Tél. : 699 90 21 78 / 674 55 88 22	770 994 256	Six (06) mois
	02	Infructueux		

Article 2. – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- CHRONO/ARCHIVES

Yaoundé, le 02 juillet 2025